VENTES A L'ENCAN.

# Danziger & Tessier Danziger & Tessier Carrère & Keeney.

ASSONOR JUDICIAIRE. VENTE DE RECEVEUS. W. Carre Company Limited ve Interna tional Car Company. DAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessiar, encantear—Sureau No 134 rue Carrondelet—

MARDI, 19 JUILLET 1916 à mid. à la Bourse des Propriètés Foncières, 311 rus Baronne, il sera veadu à l'enchère publique, en vertu d'un erdre de l'Her. E. K. Skinner, juge de la suac. le Gour. Division C, daté du 6 join 1910 dens l'affaire ci-dessus intituiée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1910. dens l'affaire ci-desuus intituiée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les tatisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privi lèges, serv.tudes et avantages qui y appartiennent et en dépendant, situé dans la vil e de Bath. No 2. sur le Chemin de la Métairie, en la paroisse de Jefferson, dans l'Etat de la Lousiane, désigné par la lettre D et sétendant sur le côté and du Chemin de la Métairie, sorné sur le côté and du Chemin de la Métairie, sorné sur le côté and du Chemin de la Métairie, sorné sur le côté and du Chemin de la Métairie, sorné sur le côté and par un chemin public cinquante pieds en largour sur l'est par la portion de terre oliaprès décrite marquée E es gant les meures suivantes, à savoir : Sur la ligne de l'ouest environ trois mille neur cent soixante-seixe pieds, neuf pouces sur la ligne de l'ouest, anviron trois mille sept cent quatre v ngit quatre pieds, seuf pouces et sept lignes, aur les lignes nord et aud, chaom deux cent dux neuf pieds, deux pouces et sept lignes à angle droit avec leadites lignes est et ouest.

2. Un autre morceau on portion de terre, unsemble avec les bâtisses et amélierations qui s'y rouvent et les droits, voiev, privilèges, cerretudes et avantages y appartement et en dépit dant, situé dans la même ville et paroisse et crottigu à ladite propriété ci-fessus dérite, étant désigné par la lettre Zet borné.

serv. nades et avantages y apparelment et au dépundant, situé dans la même ville et paroisse et contigu à ladite propriété ci-lessus décrite, étant désigné par la lettre E et borné aux ie nort par le Chemin de la Métairie, sur le suc par ledit chemin public de cinquante cléssus décrit marqué D et mesurant sur ladite ligne de l'ouest environ trois mille se, t cont quatre vingt-quatre pieds neuf pouces; sur la ligne de l'est, laquelle est parallèle à ladite ligne de l'est, laquelle est parallèle à ladite ligne de l'ouest, environ trois mille oinq cent vingt-rêun pieds cinq pouces; et sur la ligne un nord chacun deux cent dix neuf pieds deux pouces et sept lignes à angle droit aux dites lignes est at ouest.

Le tout d'après un plan de E. H. Spring-bett dats du 12 avril 1839, et déposé en l'étade de J. B. Marks, ancien notaire, le 28me jour ce mai 1839.

jour ce mai 1839.

Ladite propriété ci-dessus décrite, étant située en la Paroisse de Jefferson, Etat de la
Louis, ane.

Etant is nême propriété isquelle était acquise par indite International Car Company par achat de la New Orleans Termina! Com par abrat de la new Channa Persinat. Com-pany per un note de vente parderant Abra-ham Goldberg, notaire, le 26 février 1909, un le livre des transferts 38, foile 246. En lequel dit acte d'achaè les tignes suivan-

tes sont vuces

1. Que, il sera réservé de ladite vente les
direit existant de la New Urleans Terminal
Company au travers de la lite propriété, cent
pieds de largeur, étant cinquante pieds sur
shaque côté de la ligne du cestre de la voie de
ladite compagnie comme elle set maintenant
cenarmite ledit droit de passage entrant dans
"Iadite prepriété au com Nord-Est du lot E et
graversant les lots E et D, diagonalement à la
igne du lot C

raverent les lot 2 de 10, diagonalement a la igne du lot C

2. Qu'ancum droit de passage n'existera jamais on ne traversers lamais les droits de passage tels qu'est réservée de ladite vents en faveur de n'importe des pertions des propriétés vendues et divirées en deux parties par les distre de passage.

3. Que ladite "Terminal Company" aura le droit en tout temps de countruire et maintenir alterrages sans portes eu ouvertures le long de is borne du nord de ses droits récervés de passage au Chemin de la Métairie à la ligne du mayo az Chemin de la Métairie à la ligne du

Les propriétés foncières et machines, atta chès à cola devant être vendues en bloc, le tout d'après l'inventaire enregiatré dans l'affaire cudesons. Conditions—Comptant. 10 pour cent as mo-Venck, notaire, sur frais d. l'acquereur. Tentonia Bank and Trust Company, rece

ANDORON JUDICIAIRE TENTE EN PARTAGE. Propriétée décirables pour commerce et rési-

MM Dart. Kernan et Dart, avcosts.

A C Jacobs et al. vs Mms A. G. Jacobs et ale. No #9.165-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéens.

Paroisse d'Orléass.

DANZIGER & TESSIER, En.

1. :anteurs — Bursas No 134 rue Carondast — MARDI, le 12 juillet 1910, à midi à la Bourse des Prepriétés Foncières, 31 tre Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 26 mars 1909 par :Hon. W. B. Sommervile, juge de la ansidit « Cour. et d'un jugement rendu le 24 juin 1909 et signé le 30 juin 1909, par le juge sus homme, la propriété d'aurès décrite, à savoir. 1908 et signé le 30 fain 1909, par le jage ausnomme, la propriété disprés décrite, à savoir

1. Un certain terrain situé dans le Sixième
District de cette ville, carré d'ilet 554, borné
par les rues Foucher. Delachaise, S. Frank in
et. S. Liberté, mesurant (30 pieds, 6 pouces, 5
lignes de façade rue Delachaise, sur 30 pieds,
7 pouces. I ligne rue Foucher. 129 pieds, 8
pouces de profondeur sur la ligne du côté du
leurain No 4 et 127 pieds, 2 pences, 7 lignes
de profondeur sur la ligne du côté du terrain
No 6.

2 Denx certains terrains ensemble avec les bérisees qui s'y trouvent, désignée par les Nos 1618 et 1620 rus Dryades, et comprenent den magasins à deux étages dans le Premier District de cetts ville carté borné rar les rues Dryad a Baronne Euterpe et Terpei-choie, désignés par les lettres E et F sur vn plan de John F. Braun, voyer, annexé à un acte panée pardevant J. Fahey, netaire, le 10 mars 1877, d'après lequel les lits terrains me-curent chacun 19 pieds 2 pouces 5 1/2 lignes de face rue Dryades sur 123 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec l'uasge d'une silée de 5 pieds de largeur à l'arrière et ouvrant sur la rue Enterpe. Chaque magasin est lous \$100 par mois jusqu'au 30 septembre 1910; un placement de valeur et certain d'angmenter de prix.

3. Trois terrains avec les bâtisses et amélierations qui ay trouvent, désignés par les denz magasina à deux étages dans le Premier liorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1408 et 1410, 1414 et 1416 rue Maga Nos 1408 et 1410, 1414 et 1416 rue Maga-ain at comprenant deux maisons doubles à deux étages, ayant de chaque côté 8 cham-hers, etc., dans le Premier District, carré-borné par les rues Magasin, Uoustance, Ec-bin et Terpaichore, désignés par les Nos 3 4 et 5 sur un plan de P. C. Boudousquié, av. hi-ésots, daté du 5 avril 1867; lesdite terrains se toutheut et mesurent chacun, plus ou moins, mesure américaine, 28 pieds 9 pouces.

moins, mesure américaine, 28 pieds 9 ponces 2 ligues de façade rue Magaeiu, aur une pro-fondour entre ligues parallèles, de 127 pieds 20 pouces 5 ligues. La vente enfette au bail et aux loyers que rendent les immeubles. Chaque maison doit être vendue asparément, selon le plan à la Bours e des Propriétés Foncières.

4. Un certain terrain avec les bâtiases et Bonre des Propristés Foncières.

4. Un certain terrain avec les bâtiases et améliorations qui s'y treuvent, désigné par le No 1600 rue Carondelet, et se composant d'une maison de résidence à deux étages, ayant un corritor et anviron 10 chambres, dans le carré borné par les rues Terpsichere. Enterpe, Carondelet et l'à venue Bt-Charles, désigné par le No 4 aur un plan de Pillés t De Poully, ingénieurs civils, is 11 mars 1866, selon lequel edit terrain meaure, au pied américain, 30 pieds de face rue Carondelet, sur une profondeur entre ligues para èles et une façade rue Terpsichere, de 183 pieds 1 Conditions—Comptant. 10 pour cent au me-iment de l'adjudication.

ment de l'adjudication.
Les ac se de vente pardevant G. R. West-jeidt, notaire, aux (rais des acquéreurs. Ress E. Breazealo, W. B. Scullin. Buck, Walshe & Buck, avocats. 11 juin—11 12 19 26—juil 3 10 12

## AVIS AUX OREANCIERS.

In re Lieudation de la Peoples Brewing Company.

OUR CIVILE DE DISTRIOT pour la po-roisse d'Oriens. — No 89,804 — Division E. — Avis est par le présent dens aux oréanciers de cette affaire et Suné aux oréanciers de cette affaire et à toutes autres parpennes intéressées d'avoir à déduire dans les dir jours qui suivrent la présente notification, les raisons (s'ils en ontou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte final présenté par George Muller, sifehu d'. Egioff et J. W. Franta Mayer, Commissaires Liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit gemptes. Par ordre de la Cour. THOMAS CONSELL. Greftier.—Charles H.Osterberger, avocat. VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIBE VENTE EN PARTAGE. LE OUTTAGE DOUBLE. 2125 et 2127 RUE QUATRIEME, Entre les rues Saratoga et Franktia. Mme El zabsth Kruebbe vs M. e Annie Zink. No 90,924 -- Cour Civile de District pour la Parcisse d'Oriéant.

Paroisse d'Oriéant.

DAR DANZIGER & TESSIER — O. A.

Tessier, Encanteur — Bureau 134 res Corondaiet — MARDI, le 5 juillet 1910, à midi,
à la Bourse des Propriétés Foncières, 311
rus Baronne, il sera vendu à l'anchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 26
mai 1910 et signé le ler juin 1910 par l'Hon.
T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour,
Division A. dans l'affaire di-dessus intitulés,
la propriété chaprès decrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensamble avec les
bàlisses et améliorations qui ay trouvent,
comprenant un cottage double désigné par
les numéros municipaux j2125 et 2127 rue
Quatrième, situé dans le Quatrième District
de cette ville, dans l'itet l'urné par les rues
Quatrième, Troisième, Saratoga et Franklin. de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Troisième, Saratoga et Franklin, ledit lot est désigné par le No 17 dans l'ilet No 303 et mesure 30 piede de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 125 piède (plus ou moins) eutre lignes parallèles. Co: ditions—Comptant, L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1910 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente incluant les frais de tout cer-tificate aux frais de l'acquéreur, pardevant Théodore Cotonio, notsire.

Carrère & Keeney. ANNONCE JUDICIAIRE.

Théodore Cotonio, notaire.
4 juin-4 5 12 19 26-juil 3 5

VENTE EN PARTAGE

Propriétés de Quatrième District COTTAGE SIMPLE Avec Deux Etages dans le Fond

No 1653 rue Beligieuse Entre les rues Market et St-James. RESIDENCE SIMPLE

A Deux Etages No 1661 rue Religiouse Entre les rues Market et St-James. COTTAGE SIMPLE

No 2111 rue Annonciation Entre les rues Jackson et Joséphine. COTTAGE DOUBLE

Entre l'avenue Jackson et la rue

Nos 9117-19 rue Annoncia.

Joséphine. JEUDI, le 7 Juillet 1910, à Midi, à la Bourse des Propriétés Fon-

cières, No 311 rue Baronne. Succession de Catherine Bergin, Venve de Charles Petit.

No 81.264 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Parotsee d'Orléans, Division E

DAR CARRER & KEENEY, Ernest A.

L. Cerrèr: Resenteur — Bureau 305 rae
Pardido, JEUDI, 1e 7 juillet 1910. à midi, à
la Bourse des Propriètes Foncières, Ko 311
rue Baronne, dans le Premier District de cette
ville, en vertu dejet conformément à un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 12 mai
1910 et signé en Cour ouverte le 12 mai
1910 et par ordre supplémentaire fasu
daté et signé le ler juin 1910 par l'Hon. George H. Tréard, juge de la Cour Civile de
District pour le paroisse d'Orléans, Division E,
dans l'affaire ni-dessus intituiée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après éderite, à savoir:
10 Deux certains lots de terre dans l'ilet
No 86 de cette ville, boraé par les rues Eeligieuse, st-James, St-Thomas et Market,
marquée M et N aur un devis d'apentage
par C. Unosa Lewis, désuré-voyer de ville,
daté du 24 mai 1910, d'après lequel lesdits
lots sont contigns et le lot M mesure trentedeux piads, cinq pouces et deux lignes de face
à la rue Religieuse eur cent vingt sept pieds,
dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre
lignes parallèies, et ledit lut N mesure trenteet un pieds six pouces de face à la rue Religieuse sur cent vingt-sept p'els dix pouces
et cinq lignes de profondeur aussi entre lignes
parallèles.
Les amélierations sur le lot M, consistent en
une résendence simple à deux étages retirée du
trottoir ; en bois et couverte en ardoises, con
tenant environ 5 chambres, etc., dans le fond
il y a une Lâtisse à deux étages, contenant 4
chambres. Dans le cour it y a hangar, citerne,
etc, et portant le numéro municipal 1661 rue
Keitgieuse. PAR CARRERE & KEENEY, Erset A.

Keligiause.
Les améliorations sur le lot M. consistent en

Les amédiorations sur le lot. N. consistent en un cottage simple retiré du trottoir ayant deux étages dans le fond et contenant 5 chambres, Dans la cour, il y a citerne, hangur, chemin pour voiture, etc., et portant le numéro municipal 1653 rue Religieuse.

2º Deux certains lots de terre dans l'ilet. Ne 101 de cette ville, borné par la rue Annonciation, l'avenus Jackson, les rues Laurei et Jacéphine désignée comme lets B et S sur un devis de C. Unose Lewis, député voyer de ville, daté du 24 mai 1910, d'aprèe lequei le lot B mesurs trente deux pieds quatre pouces et six ligues ce face à la rue Annonciation aur cent vingt-sept pieds dix pouces et circ ligues de profondeur antre ligues parallèles; et ledit let 8 mesure trente et un pieds six pouces et cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondaux antre lignes parallèles; et ledit lot 8 meure trente et un pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Annosciation sur cent vingt-sept pieds dix ponces et cinq lignes de prefendeux entre lignes parallèles. Lesdits deux lots 8 et 8 sont coutrgus.

Les amédiorations sur le lot R consistent en un cottage double retiré de la banquette, ayant galerie sur le devant et contenant de chaque oôté 6 chambres hur au citaras, etc., et portant les numéros municipaux 2117-2119 rue Annosciation.

Les amédiorations sur le lot 8, consistent en un cottage simple, avec chemis pour voiture, et contient 5 chambres, dans la cour il y a hangar, citerne, otc, et porte se numéro municipai 2111 rue Annosciation.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la baianos, s'il y en a, représentée par deux billets de lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication juaqu'au palement, pavables respectivement en un et deux aux as sprée date, avec toutes les clauses neuelles de sécurité et d'hypothèque, dix pour cent d'intérêt.

L'acquéreur en les acquéreurs devant payer les taxes de 1910.

Les actes de vente pardevant Bussière Bouen, notaire, aux frais des acquéreur.

ERNEST A. CABRERE, Encanteur,
Frank McGloin F. F. Tessier, Arthur Lan-

Frank McGloin F. F. Tessler, Arthur Lan lry. Jno P. Sullivan, avocats.
5 juin -5 12 19 26—juil 4 5 6 7

EXPERIENCE

Anyone sending a sketch and description manufally ascertain our opinion free whether a invention is probably patentable. Communicions strictly confidential. HANDBOK on Patent int free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receivered notice, without charge, in the Scientific American.

MUNN & CO. 3018roadway. New YO!

### VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION JOLI COTTAGE SIMPLE No 2527 RUE PRIEUR Deux Terrains pour Bâtir.

Contigus Entre la Promenade Franklin et la Rue Painters. Marché maintenant en Vois

Construction. JEUDI, 14 JUILLET 1910, A MIDI, A la Bourse des Propriétés Foncières

No 311 rue Baronne. Succession de John Henry Vahle. Me 96,349-Cour Civile de District pour la pareisse d'Oriéana, Division C.

Bucession de John Henry Vahle.

Me 96,349—Cour Civile de District pour is pareisse d'Oriéana, Division C.

TBAR CARRERE & KEENEY, Ernest A.

L. Carrère Encanteur, bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, 14 juilles 1910, 1 midi. à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et confermément à un ordreissau, daté et signé du 8 juin 1910, par l'Hon. E. K.Skinnar juge de la Cour, Civile de District pour la paroisse d'Orléana, Division O, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété di-après déorite, à save r—

1º Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dars l'illet borné par les rues Nord Prieur, Painters, Promenade Franklin et la rue Nord Johnson désigné comme lot No 3ix, commençant 89 pieds, 11 pouces et 3 lignes de la rue Painters et meaurant 30 pieds de face à la rue N. Prieur sur 110 pieds de profondeur, eutre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., et contant le numéro municipal 2527 rue N. Prieur.

2º Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le même liet et district que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 4, commençant 89 pieds 11 nonces et 2 lignes de la Prouenade Franklin, et mentrant 30 pieds de face à la rue N. Prieur sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2º Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot lot No 5, commençant 119 pieds 11 pouces et 3 lignes de la roue Painters, la même distance de la Prouenade Franklin, et mesurant 30 pieds de face à la rue N. Prieur sur une profondour entre lignes parallèles de 140 pieds. Les améliorations la dessus consistant d'un hangar contennant une forge etc.

Toutes les propriétés ci-dessus ontété

farts, \$19, folio 355.

Les propriétés ci dessus seront effertes séparément, et en cas que la somme totale soit suffi sante pour payer toutes les dettes et frais et charges l'adjudication sera valide, autrement les propriétés scront offertes et adjugées amanhie.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1910 et les frais de tous certificats doivent être as sumés par l'acquêteur. L'acte de vents par-devant H. L. Loomis fr., aux frais de l'acquérenz. L'acquerent devra prendre possession des loyers le jour de la signature de l'acte de tente.

10 000 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente. ERNEST A. CARRERE,

Zengel, Thomas & Suthes, avocats.
12 juin-12 19 26-juil 3 10 11 12 13 14

AVIS DE SUCCESSIONS:

Anccession de Peter Antel et Christine Ottmann, épouse de Peter Anfei.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Descrises d'Orléans—Ne 93.851—Division
B—Attendu que Mme Mathida Apfei épouse
de Bichelas East, a présenté une pétitien à la Cour à l'effet d'obtenir des istres
d'administration dans la succession de
feu Peter Apfei et Christins Ottmann,
épouse de Peter Apfei, décédés intestat;
avis est par le présent donné à tous
ceux que cela peut comocrnar d'avois
à déduirs dans les dix jeurs, las raisons pour
lesquelles il ne serait pas fait droit à la
dite pétition. Pat ordre de la Cour, THOMAS
CONNELL. Graffier.— C. C. Friedrichs, L.
B. Graham, avocata. 3. Graham, avocata. 16 juin –16 20 25

VENTES A L'ENGAN

VENTES A L'ENUAN

## Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd. Par Miltenberger & Hincks.

ANNONOE JUDICIALRE.

In re Interdiction de P. F. Auguste Cabiro. No 76,203-Cour Civile de Dietrict-Division A.

## Propriété de Choix du Troisième District -- No 1329 RUE KERLEREC,

Entre Marais et Villere.

DAR MILTENBERGER & HINCES - Erneet Mitenberger Jr. Encanteur-JEU.
DI, le 21 juillet 1910, à midi à la Bourse des
Proprésés Foncières, No 311 rns Baronne,
en vertu de et conformément à un ordre signé
le 15 juin 1910, par l'Hon. T. C. W. Elits,
juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A., dans l'affaire cideseus intitulés, il sera vendu à l'encan la
proprièté décrite comme ault. a savoirUn certain lot de terre svec tons les droits,
voies, priviléges et dépendances y apparisproprieté decrité comme anit, a savoir—
Un certain lot de terre svec tous les droits,
voies, privilèges et dépendances y apparisnant ou de quelque façon en dependant, situé
dans le Troisième District de cette ville, dans
l'ilet borné par les ruev Kerierec, Marais,
Valeré et Columbus, désigné par la lettre D,
aur un devis dreasé par Edgar Pillé, voyer,
sous la date du 25 février 1937 et annexé
pour référence à un certain procès verbal d'u
ne réunion de famillés cause des mineurs
Bers, ten le pardevant Edgar Grims, notaire
en cette ville, le 2m; jour de mai 1837, leq lel
lot de terre mesure trente pieds, sept
pouces et trois lignes de face à la rue
Kerierec sur ceut cinquante-nuq pieds, quatre pouces et cinq lignes de profundeur sur le
côté le plus près de la rue Marais le séjarant du lot C, et cent soixante pieds, deux
pouces et trois lignes de profundeur sur la
ligne du lot E, et trente pieds deux pouces et
aix l gaes en largeur dans le fon 1, le tout
conformément audit devis.

Les améliorations comprennent un cotta ge simple en bois à un étage, couvert ca ardoises, retiré de la banquette et contenant vestibule de réception, saion, saile à manger, 3 chamb es à coucher, petit cabinet, office, ouisine, chambre à bain et galeries.

Condit ons — Un tiers comptant la baisnes en un crédit de un et deux ang la portion du crédit de ladite vente devant être démontré par billets de la conéteur à son propre ordre et par la enlosse, portant huit pur cent par an d'intérêt de la date de la dudicatien jusqu'au paiement, garantie par hypothè-Les améliorations comprennent un cotta ge sécurité. cinq pour cent d'honoraires d'avocat en oas de procès. Ladite propriété devant être assurée par la squéreur et la poince d'assurance davant être transférée au porteur ou porteurs des dits billets l'acquéreur devant payer au de sus et ev pius du prix de l'adjudica ion les taxes d'Eist et de ville pour l'anné, 1910, et de déposer. 10 pour cent au moment de l'adjudication, et ne doit pas recevoir le loyers de ladite propriété qu'après le passage de l'ac'e da hat; l'acte de vence devant être passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur. MILTENBERGER & HINCKS Encanteurs, 235 rue Baronne.

19 juin—19 26—juil 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Annie Wise, éponse de Joseph Bergman. No 92,784, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division "B". Propriété Foncière Commerciale de Choix.

Située dans le Cœur du District du Commerce de Gros, No 401-03-05 rue Magasin, coin Natchez, près de la Nouvelle Bâtisse de Poste, de la Bâtisse du Board of Trade, vis-à-vis des Bureaux du Southern Pacific et à une courte distance de la rue du Canal,

Jolie Maison de Résidence SImple et Moderne. A deux Etages, avec Pelouse. 5222 rue Perrier, entre Bellecastle et Dufossat.

DAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL,
Ltd., Leonard L. Stern. Encanteur.—
MARDIL 23 juin 1910, à mid, à la Bourse
des Propriétés bondères. Bo 311 rus Baroans,
en vertur d'un jugment rendu en cour ouverte,
le 19me jour de mai 1910, et signé en cour
overte le 25me jour de mai 1910, par
l'Hon. Fred D. King, jure de la Cour Civile
de District, paroisse d'Orlèans, Division B,
dans l'affaire ausdite et numérotée, il sers
vendu à l'escan la propriété d'après décilies:
1- Doux cortains terrains, ensemble avec
toutes les bâtisses et améliorations qui e'y
trouvent, droits, voice, servitudes, privilèges
et avantages y appartenant ou en queique
sorte en faisant partie, situés, s'étendant et
étant dans le Premier District de la ville de
la Newvella-Orléans, dans le coarré borné par
les rues Magazins. Camp. Natchez et Poydiras, et désignée comme terrains Nov un et
à manger, cuisins, cfi-e, galerie devant, 4
è control de de profondeur channel devant devan DAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL,

Ltd., Leonard L. Stern, Recanteur.—
MARDI. le 28 | uin 1910, à midi, à la Bourse
des Propriétés è oncières. Mo 311 rus Baronne,
en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte,
le 13me jour de mai 1910, et signé en cour
ouverte le 25me jour de mai 1910, par
l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile
de District, paroisse d'Orléans, Division B,
dans l'affaire ausdite et numérotee, il sers
vendu à l'encan la propriété di-aprée décilie:
1º Deux certains terreins. ensemble avec
toutes les bâtisses et améliorations qui s'y
trouvent, droits, voice, servitudes, privilèges
et avantages y appartenant ou en quelque
sorte en faisant partie, située, s'étendant et
étant dans le Premier District de la ville de
la Nouvelle-Oriéana, dans le carré borné par
les ruse Magazine. Camp. Natchez et Peydras, et désignés comme terrains Nou un et
deux, sur un plan deposé en l'étuie de Stark,
notaire: ledit lot No un mesurant dix-neuf
pieds cinq ponces de façude rue Magazine,
soixante-dix pieds neuf pouce de façade rue
Natchez et lecixante dix pieds de profondeur
sur le côté du lot No deux, et vingt sept pleds
trois pouces dans le fo d, et lot No deux est
contigu au lot No un et meaure dix-neuf
pieds six pouces de façade rue Magazine sur
soixante-dix pieds de profondeur entre lignes
parallèles.

les bâtisses et amé.iorations qui s'y trouvent et tout de qui y appartient on en fait partie, eitaé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No trois cent dix (S10) (ancien nement carré No 44 du fasbourg Avart), borné par les rues Perrier, Colisée (ci devant P. aquemine), Bellecus le et Dufoseat, lequel morceau de terre commence à une distance de cent cinq pieds du coin des rues Perrier et Bellecustle, mecurant, au pied américain, quarante-cinq pieds de face à la rue Perrier sur centpieds dix pouces de profondeur entre lignes égales et parallèses et se compose de tout le ter-

sur le côté du lot No deux, et vingt sept pleds trois pouces dans le fo d, et lot No deux est contign au lot No un et meure dix-neur pleds six pouces de façade rue Magazine sur soixante-dix pieds de pri fondeur entre lignes parallèles.

La prepriété di dessus décrite est une batisse en briques à trois étages, désignée par le No municipal 401-03-05 rue Magazine, coin Natchez et est louée insculvant de la la détenteur des béliets hypethécaires : l'acte de vente coutenant la clause de non-allémation et vente sans éva l'autien et cinq (5 070) pour cent honoraires

La prepriété di dessus décrite est une batisses en briques à trois étages, désignée par le No municipal 401.03-05 rue Magazine, coin Natchex et est louéejusqu'au 30 septembre 1910, au prix de \$150 par mois.

2º Un cartain morcoau de terra avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient ou en fait partie, situé dans le sixième Distriot de cotte ville, dans le carré No trois cout dix (310) (ancien nement carré No 44 du faubourg Avart), borné par les rues Perrier, Colisée (ci devant Paquemine), Bellecus le et Dufossat, lequel morceau de terre commence à une distance de cent cinq pieds du coin des rues Perrier et Bellecasale, meeurant, au pied américaia, quas rante-cirq pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds dux pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles et se compose de tout le ter
20 Un cartain morcoau de terre contenant de la diste de l'adjudication |

Les actes de vente pardevant Meyer S. Dreides dix pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles et se compose de tout le ter
20 Un cartain morcoau de terre contenant is clause de non-allanation et veute aux évale vante en de procés pour fevour le pale davent est en lique contenant is clause de non-allanation et veute aux évale vante en lug (5 070) pour cent honoraires d'avect en cas de procés pour fevour le pale mest des billets hypothècure caires : l'acte de vente parcés pour fevour le pale mest de billets hypothècure et la de vonte de division et un dépondant en sus du prix d'achs et n'aura droit aux loyers qu'à partir d'achs et n'aura droit aux loyers qu'à partir de la date de l'adjudication |

Les actes de vente pardevant Meyer S. Dreides de l'adjudication |

Les actes de vente pardevant Meyer S. Dreides de l'adjudication |

Les actes de vente pardevant Meyer S. Dreides de l'adjudication |

Les actes de vente pardevant Meyer S. Dreides de l'adjudication |

Les actes de vente pardevant Meyer S. Dreides de l'adjudication |

Les actes de vente pardevant Meyer S. Dreides de l'adjudication |

Le

27 mai-27 29-juin 5 12 19 26 28

cent par an d'intérêt de la date de l'adjudica-tien juaqu'au paiement garantie par hypothè-que spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non a 'innando' et teutes les clauses unuelles de sécurité. cinq pour cent d'honoraires d'avocat

ANNONCE J DICIAIRE Vente de terrains dans le feutième District. Succession de Henrietta Landfried, épouse de Gustave A. Liambias.

No 93,551 du Dossier de la Cour Civile de District peur la paroisse d'Orléans. District pour la paroisse d'Orléans.

DAR FREED & CO.—A A. FREED, Endanteur, MERCREDI. 196 juillet 1910.

a midl, à notre bureau. 838 rue Gravier. il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté et signé du 2 juin 1910.

par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de Dis rict, pour la Paroisse d'Orléans. Division D. dans l'affaire cl-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à asvoir:

VENTES A L'ENCAN

Freed & Co.

Succession de Jules A. Gueringer.

No 93,531-Cour Civile de District de la pa

COTTAGE SIMPLE

No 2039 rue St-Philippe,

Entre les rues Johnson et N. Priour.

A L'ENCAN, MERCREDI, 20 JUILLET

notaire, aux frais de l'acquereur, et de 4600 ser 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjadication.

5juin-5 12 19 26-juil 3 6

# Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double Productif. 1915 et 1917 Rue Port.

Entre les Russ Marsis et Urquhart, Entouré de Tous les Agréments. Succession de August Bunck. Cour Civile de District. Parotese d'Orléans, Division; C, No 93,138.

Division, C. No 93.138.

The sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fonctères, No 311 rue Baronne, MARDI, le 5 juillet 1910, par JASA. BRENNAN ET FALLE, Jas A. Brennen, Encanteur, burean No 733 rue Urion, en vertu de et conformément à un jugement lu strendu en Cour ouverte le 26 mai 1910, et signé en Cour ouverte le 1er juin 1910 par l'Hos. E. K. Skinner, juge de la Cour Civi e de Diatrier, paro see d'Orléans, Division C. dans l'affaire cl-dessus intitués— Deux lots de terre désignés par les Nos 27 et 26 dans l'ilet borné par les rues Morales, St Ferdinand. Urquhart et Port. d'après un . ian de L. H. Pillé. voyer, le 24 décembre 1844, déposé parmi les registres de Juice Mosay, et mesurant chacun en mesure américaine, vingt huit (28') plede six (6') ponose de face à la rue Port, sur cent treute et un [131'] plede six [6'] ponose et deux [2''] lignes de profondeur entre lignes parallèles moins une étendue de vingt deux [22'] piede en largeur et fic de de vingt deux [22'] piede six [6'] ponose et deux [2''] lignes de profondeur entre lignes parallèles moins une étendue de vingt deux [22'] piede six la rue Port sur cent treute et un piede [131'] six [6''] ponose et deux [2''] lignes de profondeur enr le côté des dits lots le plus près de la rue Urqubart.

Les améliorations comprenant le cottage deuble Noe 1215-1217 rue Pert, contenant 3 chambres dans le corpe du cettage et cuisice dans la bâtisse du fond, de claque côté.

Uonditions—Un Biers eu plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans; les palaments différés de vant porter intérêt de la date de l'adjud'cation au taux de huit pour cent par an juequ au palement et devant être représentés par billiets de l'acquéreur, garantis par sien de vendenr et hyrothèque aux la prepriété. Deux lots de terre désignée par les Nos 27 et

lets de l'acquéreur, garantis par tien de deur et hypothèque aur la propriété. Les taxes de 1910 devant être payées par l'acquéreur au dessus et en plus du montant de l'adjudication; l'acte de vente pardevant E. P. Foley, motaire, aux frais de l'acquéreur.

2 juin—2 5 12 19 26—jují 3 5

ANNONCE JUDICIALES.

Vente de Partage sans Limite COTTAGE SIMPLE RETIRE 541 Rue Joséphine, entre Rousseauget St-Thomas.

Francis Michael Culligan, satrement connu comme Francis M. Hansner, vs. M.mc Annie Cultigan, veuve de William Lon. mergan et als.

Cour Civile de District—Division A.— No 92,989

IL sera venda àl'enchère publique, JEUDI.
30 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. 311 rue Baronne, par JAB. A. BRENNAN ET FILLE, Jac A. Bresnan, Encanteur, Bureau 733 rue Union en vertu de et conformément à un juggement lu st rendu en Cour ouverte le 17 mai 1910 et lu st signé en Cara ouverte le 24 mai 1910 et lu st signé en Cara ouverte le 24 mai 1910 et rendu en Cour ouverte le 17 mai 1910 et lu et aigné en Cour ouverte le 24 mai 1910 par l'Hon. T. U. W. Ellis, juge de la Cour Civile de Dastriot pour la paroisse d'Orléans, Division A. dans l'affaire ci-deseus intitulés, la proprié é ci-après décrite, à savoir— in ocrtain lot de terre, amembre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges

façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette vil'e, dans l'ilet borné par les

VENTES A L'ENCAN

## Kernaghan, Cordill & Parkerson,

ANNONOR JUDICIAIRE.

A L'ENCAN, MERCREDI. 20 JUILLET 1910 a MIDI.

PAR FREED & CO.—A. A. Freed. encant. Lear, a not to Bureau, 833 rea. Gravier. Le costinge contenant? chambres, chambre bains at vestibule.

Butting poor in a fadire chambres, chambre bains at vestibule.

Butting poor in a fadire chambre a function of the fadire of Pour placement on spéculation, les pro mis-tés de ce genre sont un des meilleurs place...

tée de ce genre sont un des meilleurs placements.

Conditions—Comptant. Les taxes dues es exigibles en 1910 devant être payées par l'acquéreur au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant A. E. Grinags, notaire aux frais de l'acquéreur.

19 juin—19 26—juil 3 10 17 21

# E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDINIAIRE

(9) Lots de Valeur dans le 6ème District Formant le coin des rues State et An-

nonciation. L'Ilet Tchoupitoulas et Eléonore Près des Chars, Ecoles, Marchés, etc JEUDI, le 30 juin 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Bar nur. En vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, jugs de la Cour Civile de Distriot. Divi-sion A. dans l'affaire intitulés Succession de C. Irwin Dunn, Do aier No 93,086, daté et bigné du 27 mai 1910, et adressé à E RAM-DOLPH GURLEY, Encanteur, j'offrirai en vente à l'anchère publique à midi à la Rouvea

vente à l'enchère publique à midi, à la Bourse des Propriètés Foucières, 311 ras Baronne, JEUDI, le 30 join 1910, la propriété ci après décrite, lot par lot d'après l'ordre.

des Propriétés Foncières 311 ras Baronne, JEUDI. le 30 join 1910, la propriété ci après décrite, lot par lot d'après l'ordre.

Neuf certains lets de terre avec toutes les amé iorations aqui s'y trouvent et dépendan es y appartenan, ettuée dans le Sirième District de cette ville, dans l'annien faubourg Bloomingdale dudit district, dans l'ilet No 5, lequel asé borné par les rues Tchoapitocias (autrefois Levée), Annonciation (autrefois Preston), State et la-ligne divisant Bloomingdale du faubourg Hirstrile, désignée par les Nos onze à dix neuf inclusivement et d'après un devis annezé à un acte de vente à J. R. Damonte, passé pardevaut à S. Beek, ancien notaire en estte ville, le 10 août 1886 leadus lots sont située et mesurent commes suit à sevoir:

Les lots Nos onze à quinse, inclusivement, sont contigus et mesurent chaoun trente [30] pieds de face à la rue State sur cent vingt cinq! (125) pieds de profondeur. Le lot No quinze forme l'eneoignure reseau autrent la lot not State, et les lots Nes seize à dix-neuf, inclusivement, contigus respectivement et meaurent chaoun trente [30] pieds de face à la rue Atnonciation sur cent cinquante (150) pieds de profondeur, le 1 t No dix-neuf formant l'encoignure des rues Annociation et la ligne de division du fanbeurg Huntaville.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'outoin de l'acquéreur en un et deux ans, avec sept pour cent par an d'intété; psyable annoclation et la ligne de division du fanbeurg Huntaville.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'outoin de l'acquéreur de vente devant contenit les disuses assessées peur l'année 1910 et les antes de vente aux frais des acquéreurs, devant être passée pardevant J. Maxime Querrouse, notaire, un dépêt de 10 (10 exigé an moment de l'adjudication avec

E RANDULPH GUBLEY, Encanteur.

Carre l, Henderson & Carroll, avocate.

Carrel, Henderson & Carrell, avocats. 29 mai – 29 — juin 5 12 19 26 30

# Albert Paul,

ANNONCE JUDICIAIRE. Deux terrains dans le Septième District.

Buccession de Mme Edward Rau. No 72,489—Cour Civile de Distrior, Paroissa d'Orisans, Division R.

The part of the public of the il sera venda à l'enchère publique, à savoir—

1º Un certain lot de terre, easemble avec
les bà isses et améliorations qui s'y trouvest,
situé dans le Septième District de cette ville,
dans l'itst berné par les rues Fern (autrefois
Washington), Burthe, Short et Maple, désigne
par le No 17 dudit ilet et mesurant trente
pieds de face à la rue Short sur cent vingt,
sinq pieds de prefendeur.

2º Un certain lot de terre, ensemble avec
les améliorations qui s'y trouvent ettré desce

les améliorations qui s'y trouvent, situé dars les Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Burthe. Adams, Hillary es Eim [autrefois rue Sème]. désigné par le Na 21 dudit ilet et mesurant trente pieds de face à la rue Hillary sur cent vingt piede de profondeur.
Conditions de la vente comptent : les actes

de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Deibel, notaire Un dépôt de 10 pour cent exigé au mement de l'adjudication, Carl C. Friedricha avecat. 19 juin-19 26 - jail 8 10 17 21

ANNONOES JUDIOLAIRES

VENTES PABLE CONSTABLE J. W. Lawson vs. William J. Cheavers.

façon en dépendant, situé dans le Quatrème District de cette vil'e, dans l'ilet borné par les rues Adèle, Joséphine. Rousseau et St. Thomas, designé par le No 6 aur un p an dressé par Lewis Bringlet, voyer général, daté du 10 Noville Orléans. Par les par Lewis Bringlet, voyer général, daté du 10 Noville Orléans, par Lewis Bringlet, voyer général, daté du 10 Noville Orléans, juge de la Divisios C, de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, par le No 6 aur un p an dressé par l'Hon. Hy Remshaw, juge de la Divisios C, de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderal à vendre à l'enchère publique, en sace de mon entrépét Nos 727-731 rue St Louis, entre les rues Reyale et Bourbon, dans le Deuxième Districé de cette ville, borné dans le tend par une ailée de quatre pieds dix pouces de largeur en commun au dit lot et autres.

Conditions—Comptant, les taxes de 1910 devant être payées par l'acquéreur sussi bien que tous les certificats requis pour la vente. L'acts de vente parderant Wm H. Byrnes, Jr. notaire; dix pour cent le dépât au moment de l'adjudication en les mains de l'encanteur.

28 mai — 29 — juin 5 12 19 26 28 30 PRIMIRE COUR DE CITE DE LA Monvelle Orlégne. — No. 39.256. — En

# Allen burys' Roods MOTHER AND CHILD Beby 63 months of age fed from birth on the Allenburys Foods Une Bonne Partance dans la Vie. Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur

enfant pour l'avenir. Un enfant mai nourri s'en ressent plus tard ; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourr r votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-des-

sous de 6 ou 7 mois. Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Allenburys' Foods. NOURRITURE No 1. 🕠 NOURRITURE No 2. 🤫

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.